



MESURE 15370

SOMMES ALLOUÉES POUR LA LIBÉRATION POUR LES PLANS D'INTERVENTION 2017-2018

Les sommes allouées par le gouvernement destinées aux libérations des enseignant(e)s pour la rédaction et le suivi des plans d'intervention (PI) sont semblables à celles de 2016-2017. L'argent dont dispose chaque école est issu de la mesure 15370, incluse dans les *Règles budgétaires*.

Aux fins de compléter son mandat, le comité EHDAA de l'école devrait connaître, pour l'année en cours, le nombre de PI qui devront être rédigés ainsi que ceux qui seront maintenus, en considérant le temps requis pour les suivis. Pour ce faire, chaque enseignant(e) devrait fournir au comité, au cours de la première étape, le nombre de PI actifs dans sa classe, ainsi que le nombre qu'il compte rédiger.

Le comité EHDAA de l'école doit ensuite faire une répartition transparente et équitable des sommes prévues à la mesure 15370 pour l'année scolaire en cours, compte tenu du nombre de PI de son école. Le comité doit donc établir les critères de libération. Par exemple : le temps pour l'ouverture, le temps pour les suivis et la fréquence des suivis requis. Chaque école choisit ses propres critères de fonctionnement et les dépose en CPEPE.

À la lumière de ces critères, les enseignant(e)s doivent convenir du moment des libérations pour la rédaction et le suivi des PI, avec les ressources disponibles à l'école. Les enseignant(e)s qui ont à rédiger ou à faire le suivi des plans d'intervention au cours de l'année scolaire pourront se prévaloir de ces temps de libération.

Pour certain(e)s élèves, les rencontres de révision de PI sont plus fréquentes. Il se peut que certaines rencontres de PI avec les parents soient plus tendues ou incertaines, veillez à ce que votre direction soit présente afin de vous soutenir.

N'oubliez pas que pendant la «saison du plan d'intervention» les orthopédagogues sont souvent requis(e)s pour soutenir les enseignant(e)s. Certain(e)s élèves ont besoin d'être observé(e)s ou évalué(e)s plus spécifiquement avant un classement. Le service aux élèves peut alors être suspendu ou diminué. On ne peut pas être à deux endroits à la fois même si ce serait l'idéal.

Le tableau au verso permettra aux comités EHDAA des écoles de vérifier si les sommes destinées aux libérations des enseignant(e)s pour la rédaction et le suivi des PI, le sont effectivement.

Le tableau est réparti en six colonnes :

- établissement;
- résiduel 2016-2017;
- allocation 2017-2018;
- allocation totale disponible par établissement pour 2017-2018;
- dépenses des allocations pour 2017-2018 au 8 décembre 2017;
- solde des allocations au 8 décembre 2017.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Dossier spécial EHDAA



Tableau des sommes destinées aux libérations des enseignant(e)s pour la rédaction et le suivi des PI

Établissement	A	B	C	D	E
	Résiduel 2016-2017	Allocation 2017-2018	Allocation disponible 2017-2018	Dépenses des allocations au 8 décembre 2017	Solde des allocations au 8 décembre 2017
A+B=C			C-D=E		
Adélarde-Desrosiers	0\$	5855\$	5855\$	5173\$	682\$
Albatros	217\$	838\$	1055\$	585\$	470\$
Alphonse-Pesant	0\$	4118\$	4118\$	2660\$	1458\$
Anjou	27942\$	20759\$	48701\$	10224\$	38477\$
Antoine-de-St-Exupéry	4443\$	29210\$	33653\$	11584\$	22069\$
Calixa-Lavallée	22848\$	34839\$	57687\$	13794\$	43893\$
Cardinal-Léger	0\$	6351\$	6351\$	2588\$	3763\$
Chénier	-2062\$	3650\$	1588\$	2069\$	-481\$
Daniel-Johnson	-900\$	8840\$	7940\$	0\$	7940\$
De la Belle-Rive	0\$	4219\$	4219\$	1376\$	2843\$
De la Fraternité	0\$	2891\$	2891\$	5472\$	-2581\$
Denise-Pelletier	-500\$	6231\$	5731\$	5159\$	572\$
Des Roseaies	14\$	3317\$	3331\$	1896\$	1435\$
Félix-Leclerc	-602\$	5148\$	4546\$	3090\$	1456\$
Fernand-Gauthier	2262\$	8502\$	10764\$	4906\$	5858\$
François-La Bernarde	419\$	2634\$	3053\$	1865\$	1188\$
Gabrielle-Roy	0\$	6688\$	6688\$	3118\$	3570\$
Henri-Bourassa	20432\$	20389\$	40821\$	7136\$	33685\$
Jacques-Rousseau	9412\$	14887\$	24299\$	7321\$	16978\$
Jean-Grou	-974\$	8315\$	7341\$	4086\$	3255\$
Jean-Nicolet	-5371\$	4361\$	-1010\$	5129\$	-6139\$
Jules-Verne	0\$	12045\$	12045\$	6873\$	5172\$
La Dauversière	-220\$	4898\$	4678\$	3780\$	898\$
La Passerelle et Guy-Vanier	3561\$	6444\$	10005\$	864\$	9141\$
Lambert-Closse	-182\$	6482\$	6300\$	2556\$	3744\$

Établissement	A	B	C	D	E
	Résiduel 2016-2017	Allocation 2017-2018	Allocation disponible 2017-2018	Dépenses des allocations au 8 décembre 2017	Solde des allocations au 8 décembre 2017
A+B=C			C-D=E		
Le Carignan	0\$	5252\$	5252\$	3244\$	2008\$
Le Tournesol	10182\$	13961\$	24143\$	10560\$	13583\$
Marc-Aurèle-Fortin	779\$	5597\$	6376\$	3593\$	2783\$
Marc-Laflamme / Le Prélude	60\$	9061\$	9121\$	4959\$	4162\$
Montmartre	-568\$	2917\$	2349\$	624\$	1725\$
Notre-Dame	-7351\$	7134\$	-217\$	6112\$	-6329\$
Notre-Dame-de-Fatima	142\$	8388\$	8530\$	3323\$	5207\$
Pierre-de-Coubertin	0\$	1039\$	1039\$	89\$	950\$
Pie-XII	-671\$	2936\$	2265\$	401\$	1864\$
Pointe-aux-Trembles	-465\$	21834\$	21369\$	8792\$	12577\$
René-Guénette	0\$	5691\$	5691\$	6885\$	-1194\$
Sainte-Colette	0\$	3580\$	3580\$	2954\$	626\$
Sainte-Germaine-Cousin	663\$	2794\$	3457\$	0\$	3457\$
Sainte-Gertrude	-2326\$	3909\$	1583\$	10\$	1573\$
Sainte-Marguerite-Bourgeois	-1316\$	4886\$	3570\$	1983\$	1587\$
Saint-Joseph	0\$	2658\$	2658\$	1046\$	1612\$
Saint-Marcel	0\$	3036\$	3036\$	336\$	2700\$
Saint-Octave	-2213\$	3932\$	1719\$	1823\$	-104\$
Saint-Rémi	-8396\$	6278\$	-2118\$	10273\$	-12391\$
Saint-Vincent-Marie	-4764\$	10434\$	5670\$	6363\$	-693\$
Simone-Desjardins	0\$	6833\$	6833\$	4771\$	2062\$
Victor-Lavigne	1060\$	4883\$	5943\$	6297\$	-354\$
Wilfrid-Bastien	-544\$	6296\$	5752\$	4454\$	1298\$
Wilfrid-Pelletier	0\$	7974\$	7974\$	10496\$	-2522\$

Source : CSPi

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Le **TOPO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPi).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions
 Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)
 745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951
 Par courriel: topo@sepi.qc.ca